

MISSION DE PRÉFIGURATION DU GÉRONTOPÔLE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

JOURNÉE DE CONSULTATIONS – SYNTHÈSE
LUNDI 3 JUILLET 2017 • HÔTEL DE RÉGION

Dr Yolande OBADIA, responsable de la mission
Isabelle FERONI
Bérengère DAVIN



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Sommaire

1. Les enjeux	3
La prévention.....	3
La coordination de la prise en charge	3
L'accès et la diffusion de la connaissance et de l'information	3
L'innovation	4
2. Les attentes vis-à-vis des domaines d'intervention du gérontopôle : être un centre-ressources	4
La connaissance du vieillissement dans les territoires	4
Le soutien à la recherche de qualité.....	4
La promotion de l'offre de formation	4
Le développement de l'innovation.....	5
3. Axes transversaux.....	5
4. Pistes et moyens d'action	6
5. Annexe : synthèse des questionnaires	7

1. Les enjeux

La prévention

C'est l'enjeu prioritaire, commun à l'ensemble des participants.

La prévention renvoie à deux problématiques distinctes d'action qui, selon les participants, doivent faire l'objet d'un choix :

- ▶ Le « Bien vieillir » qui s'adresse à la population générale et doit s'accompagner d'une meilleure prévention 'amont' (par exemple en améliorant le lien santé – travail) et promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé (ex : programmes d'activités physiques).
- ▶ La prévention de la perte d'autonomie, et plus précisément des situations de « fragilité », pour lesquels des gains importants sont possibles en termes d'espérance de vie en bonne santé, de qualité de vie, de qualité de prise en charge. Les contributions des chercheurs ont souligné les importantes inégalités sociales face aux risques et à l'enracinement de la fragilité.

D'autres préoccupations ont émergé au sujet la prévention auprès de populations spécifiques (populations avec MND, personnes handicapées vieillissantes, populations migrantes).

La coordination de la prise en charge

Elle est jugée très largement insuffisante par l'ensemble des participants issus du secteur sanitaire comme du médico-social, qui – sans préjuger du périmètre d'action du futur Gérontopôle (GTP) – expriment une forte préoccupation concernant :

- ▶ La coordination du parcours de soins et le lien ville – hôpital
- ▶ Le niveau de partage des outils (dossier médical partagé) par le secteur ambulatoire et le secteur hospitalier
- ▶ L'évaluation et la labellisation

Malgré la pléthore d'acteurs qui caractérise le champ du vieillissement, les usagers et les aidants apparaissent peu visibles dans l'élaboration des modalités de prise en charge.

L'accès et la diffusion de la connaissance et de l'information

Les participants ont exprimé à plusieurs reprises la difficulté pour les professionnels d'échanger sur les pratiques, et mentionné l'absence d'un lieu permettant de partager et diffuser les connaissances en matière de prise en charge. Le besoin de données locales permettant de mieux situer les interventions dans les territoires et d'avoir une vision prospective de l'évolution des besoins, ainsi que l'accès aux sources d'informations partagées ont été soulevés. Les participants ont regretté l'insuffisance de données probantes en matière de méthodes d'accompagnement ou l'absence de répertoires d'actions de référence. Les représentants d'usagers ont aussi souligné l'isolement des aidants, notamment dans les territoires ruraux, et leur difficulté d'accès à l'information sur les dispositifs susceptibles de les aider. Sur le plan de la recherche, celle-ci est jugée très largement insuffisante dans les lieux d'accueil centraux que sont les EHPAD. Sur un autre plan, les représentants des équipes hospitalières ont évoqué la difficulté à accéder au niveau national, voire international, de recherche.

L'innovation

L'insuffisant transfert des résultats de travaux de recherche ou d'innovations technologiques vers le terrain et la pratique, tout comme leur faible valorisation économique, sont des préoccupations évoquées à plusieurs reprises. En matière de silver économie, les interventions pointent l'insuffisante structuration et visibilité du secteur en région, ainsi que la difficulté pour les entreprises de repérer ou d'accéder aux établissements de santé et aux financements. Les représentants du monde sanitaire et médico-social insistent de leur côté pour une meilleure prise en compte des besoins effectifs des patients et des usagers, par la création de trajectoires d'innovations vertueuses, et interrogent l'absence de mesures d'impact des innovations. Le maintien à domicile, la coordination ville – hôpital et la vie en établissement sont considérés comme des champs évidents de mise en œuvre des innovations technologiques permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes.

Plusieurs attentes ont été exprimées en matière d'innovation organisationnelle (notamment pour la coordination ville – hôpital) et sociale (formation).

2. Les attentes vis-à-vis des domaines d'intervention du gérontopôle : être un centre-ressources

Le GTP n'a pas vocation à se substituer aux structures et dispositifs déjà existants, ni à assumer des fonctions, telles que la coordination ou la prévention par exemple, dévolues aux institutions publiques et privées présentes sur le territoire. Le rôle du GTP s'oriente plutôt vers une mission d'accompagnement et de centre-ressources, qui puisse répondre à certains besoins que rencontrent les acteurs du secteur (institutionnels, chercheurs, entreprises, patients, famille).

Quatre champs d'intervention du futur gérontopôle ont été clairement identifiés :

La connaissance du vieillissement dans les territoires

- ▶ Mise à disposition de bases de données actualisées et de qualité aux acteurs
- ▶ Elaboration d'indicateurs prospectifs régionaux
- ▶ Elaboration de diagnostics de territoire

Le soutien à la recherche de qualité

- ▶ Recherche sur la prévention de la perte d'autonomie et de la fragilité (recherche clinique, thérapeutique, recherche SHS).
- ▶ Lien entre recherche académique et recherche translationnelle (expérimentation, transfert)
- ▶ Recherche en EHPAD
- ▶ Mise en place de cohortes
- ▶ Recherche sur les nouvelles organisations de soins
- ▶ Recherche sur les aidants

La promotion de l'offre de formation

Le GTP pourrait s'impliquer dans la promotion et la diffusion d'une culture gériatrique auprès des acteurs clés dans la prise en charge des personnes âgées. Il s'agirait de soutenir la formation des aidants, des aides à domicile, des personnels en EHPAD, des médecins libéraux et celle des nouveaux

métiers, et d'une manière plus large, d'élever la compétence du plus grand nombre. Les thèmes identifiés sont :

- ▶ Formation aux nouvelles technologies
- ▶ Formation au dépistage précoce de la fragilité
- ▶ Formations pluridisciplinaires sur le vieillissement, la fragilité, la perte d'autonomie

Le développement de l'innovation

Deux niveaux d'actions sont préconisés :

1. L'expérimentation de solutions numériques utiles à la personne âgée, à son entourage et aux professionnels de santé. Les participants soulignent à ce titre la nécessité de partir des besoins du patient et des intervenants et/ou d'identifier des besoins insatisfaits. Il s'agira de :
 - ▶ Favoriser les expérimentations en situation réelle telles que les Living Labs
 - ▶ Renforcer les solutions domotiques pour le maintien à domicile des personnes et l'adaptabilité de l'habitat
 - ▶ Utiliser les solutions numériques pour améliorer la coordination des intervenants autour de la prise en charge des personnes âgées.
2. Le développement d'interfaces établissements-entreprises :
 - ▶ Par une meilleure visibilité des acteurs et institutions médicales, médico-sociales et économiques intervenant dans le champ du vieillissement
 - ▶ Par l'identification des établissements ou structures développant des innovations ou souhaitant accueillir des expérimentations et des entreprises susceptibles d'accompagner des projets.
 - ▶ Par le rapprochement des acteurs de santé, chercheurs et entrepreneurs au niveau régional.
 - ▶ Par l'aide à l'accès à des financements.

3. Axes transversaux

Le champ d'action du futur GTP croise d'autres thématiques prioritaires qui excèdent son champ d'actions, mais dont la prise en compte est indispensable :

- ▶ La problématique du développement territorial : celle-ci recoupe d'une part la dimension d'aménagement et d'attractivité du territoire (susceptible de lier santé et dynamique économique) et, d'autre part, la diversité des situations démographiques et sociales en matière de vieillissement distinguant notamment territoires côtiers et alpins ou infra-urbains.
- ▶ La structuration des métiers de l'aide à domicile : ils sont caractérisés aujourd'hui par de fortes tensions démographiques et une pénibilité élevée susceptibles d'aggravation dans les années à venir. La construction de leviers d'attractivité incluant l'accès à la qualification est un enjeu majeur transversal au secteur.
- ▶ La coordination ville – hôpital et l'harmonisation des pratiques et outils professionnels. Le champ du vieillissement est caractérisé par la pluralité des intervenants et par les difficultés de mobilisation de la médecine libérale. L'état des lieux des interventions territoriales d'une part et le développement d'une meilleure coordination via l'acquisition de compétences dédiées apparaissent comme les pendants incontournables de l'action du GTP.
- ▶ Le développement d'un environnement économique favorable à la silver économie et à l'innovation technologique en région notamment via les OIR définis par la Région.

4. Pistes et moyens d'action

Différentes pistes et propositions concrètes concernant les modalités d'intervention du GTP ont été évoquées au cours de la journée d'audition :

- ▶ Information et connaissance : annuaire des acteurs et ressources existantes ; veille d'information ; mise à disposition de données ; cartographies ; site internet.
- ▶ Formation : recensement de l'offre de formation ; soutien à la mise en place de nouvelles formations ; labellisation des formations ; développement de formations à destination de publics divers.
- ▶ Recherche : appui méthodologique à la recherche (phase de rédaction de réponse aux appels d'offres nationaux et internationaux) ; lancement d'appels d'offres recherche ciblés au niveau régional ; soutien à la mise en place de cohortes ; organisation de journées thématiques.
- ▶ Expérimentations : soutien méthodologique à l'élaboration de solutions ou organisations innovantes ; échanges et concertations autour des pratiques ; évaluations et mesures d'impact ; labellisation.
- ▶ Silver économie : soutien à la structuration et promotion de la visibilité du secteur ; mise en réseau des entreprises et soutien permettant l'accès aux marchés au niveau régional ; rôle de facilitateur par la création d'interfaces entre établissements de santé et entreprises ; soutien à la formulation de projets innovants associant établissements, usagers et start-up (rôle d'incubateur).

Les débats ont montré en conclusion l'intérêt pour la démarche de préfiguration de s'appuyer sur les expériences des autres GTP pour en retenir les points forts mais aussi pour cibler la contribution spécifique de la région. Il s'agira de bien clarifier la plus-value d'un GTP en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, compte tenu des caractéristiques démographiques de sa population, de son évolution, et des atouts et ressources dont elle dispose.

5. Annexe : synthèse des questionnaires

En amont de la journée de consultation, un questionnaire avait été adressé aux participants des ateliers pour recueillir leur avis sur les enjeux et les difficultés liés à la prise en charge des personnes âgées en région, ainsi que le(s) rôle(s) qu'ils souhaiteraient que le GTP assume. La compilation des résultats est présentée dans le tableau ci-dessous.

Répondants (n = 19)	Enjeux	Difficultés	Rôle du GTP
Secteur social (n = 3)	• formation (aidants, professionnels) • coordination	• manque d'informations • manque d'attractivité • manque de financements	• coordination • formation • soutien à l'innovation
Entreprises (n = 1)	• prévention / autonomie • hébergement • innovation sociale et technologique	• démographie • manque de coordination • couverture territoriale inégale	• soutien à l'innovation • coordination
Secteur institutionnel (n = 2)	• prévention / autonomie • couverture du territoire • qualité de la prise en charge	• démographie • manque de coordination • manque de financements	• soutien à l'innovation • coordination • promouvoir la recherche
Chercheurs (n = 3)	• inégalités sociales et territoriales • formation (aidants, professionnels) • données	• démographie • accessibilité (territoire, financière) • hétérogénéité des populations	• soutien à l'innovation • diffusion d'informations / de données • promouvoir la formation
Secteur sanitaire (n = 10)	• prévention / autonomie • lien ville-hôpital	• démographie médicale • manque de coordination / partage d'informations • manque de culture gériatrique • manque de moyens (hébergement)	• coordination • évaluation / labellisation • soutien à l'innovation • promouvoir la recherche et la formation
Départements « ruraux »	• accessibilité • attractivité	• coûts • manque de moyens (humains, financiers) • manque de coordination	• soutien à l'innovation • coordination • centre ressources